

L'Agence nationale de l'Aviation civile du Sénégal (ANACS), agissant pour le compte du MICATTI (Ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du Territoire, des Transports aériens et des Infrastructures), a lancé, en mai 2010, un appel d'offres international pour le choix de la compagnie qui doit assurer le transport aérien des pèlerins sénégalais aux lieux saints de l'Islam, édition 2010.

Les offres ont été ouvertes le 24 juin 2010 et une commission d'évaluation des offres constituée. Sept (7) compagnies avaient soumissionné : le groupe Niger Sahel Airlines/Al Wafeer, la compagnie Ethiopian Airlines, la compagnie Centrafrique Air Express, la compagnie Emir Aviation Service International, le groupe Africa Airways/Egypt Air, la compagnie NAS Air et la compagnie Air Europa.

L'évaluation des offres a été effectuée sur la base de plusieurs critères dont les plus significatifs pour le MICATTI sont la sécurité des avions proposés (type et qualité, navigabilité et maintenance), l'âge des avions, l'expérience en matière de Pèlerinage, le niveau du prix proposé, la franchise des bagages, l'engagement à se soumettre aux inspections et procédures de l'ANACS, etc.

Le tableau ci-après montre le classement des offres après évaluations techniques

Rang	Compagnies ou groupement	Nombre de points/82	Tarif TTC
1	Ethiopian Airlines	71.57	1 263 444
2	Air Europa	68.85	1 134 628
3	Niger Sahel Airlines/Al Wafeer Air	66	1 115 000
4	Nas Air	60.42	1 190 700
5	Emir Aviation Services Int	36.92	943 500
6	Africa Airways/Egypte Air	34	1 100 000
7	Centrafrique Air Express	23.28	1 211 180

Au regard de ces critères, les dossiers d'Air Europa, du groupe Niger Sahel Airlines /Al Wafeer, d'Ethiopian Airlines et de NAS Air avaient retenu l'attention de la commission d'évaluation des offres.

1. Ethiopian Airlines a proposé un prix de 1.263.444 FCFA TTC par pèlerin mais sans préciser l'âge de sa flotte constituée de Boeing B747-312. Toutefois, avec les recoupements du dossier des avions soumis l'année dernière, l'âge moyen de ses appareils est de 24 ans ;
2. Air Europa a proposé des avions de quatre (4) ans de type Airbus A330-200, à un prix de 1.134.628 FCFA TTC par pèlerin ;
3. Le groupement Niger Sahel Airlines/Al Wafeer a proposé des avions de douze (12) à quatorze (14) ans de type Boeing B747-400 à un prix de 1 115 000 FCFA par pèlerin ;
4. NAS Air avait annoncé un avion de type Airbus A330 âgé d'un (1) an, avec un tarif de 1 190 700 FCFA par pèlerin.

Sur la base de l'analyse des offres, du type et de l'âge des avions annoncés, il a été décidé d'envoyer une mission d'inspecteurs de l'ANACS pour procéder sur place à l'inspection technique des avions de NAS Air et d'Air Europa avant d'effectuer le choix.

Cependant, en ce qui concerne NAS Air, l'équipe d'inspecteurs de l'ANACS, dépêchée à Paris du 13 au 15 juillet 2010 à la demande de cette compagnie, n'a pas pu procéder à l'inspection parce que NAS Air, qui envisageait de louer l'Airbus A330 d'un (1) an annoncé, n'avait encore rien arrêté avec le loueur et n'avait pas réussi à mettre l'appareil à la disposition des inspecteurs.

Quant à l'inspection technique d'Air Europa, elle s'est correctement déroulée à Madrid et à Palma De Maijorque (Espagne) entre le 21 et le 23 juillet 2010. Elle a permis de visiter trois (3) des six (6) appareils Airbus A330-200 dont dispose la compagnie. L'inspection visuelle de tous les compartiments des avions, la vérification des documents techniques obligatoires de bord et l'examen approfondi des carnets de compte rendu de vol ont donné des résultats satisfaisants et aucun manquement remettant en cause la navigabilité des avions n'a été noté.

C'est ainsi que sur l'ensemble des critères, et en tenant compte de la sécurité des pèlerins qui constitue la préoccupation majeure des hautes autorités du pays, Air Europa a été retenue parce que répondant au mieux aux normes standards en matière de sécurité, de sûreté et de confort. Pour rappel, cette compagnie avait réalisé avec succès l'édition de 2009.

En ce qui concerne le prix proposé par Air Europa (1.134.000 FCFA), des négociations ont été menées pendant plusieurs semaines avec ladite compagnie en vue de l'amener à réduire ce prix afin de le rendre plus accessible pour les pèlerins, comme ce fut le cas en 2009 avec un montant de 957.000 FCFA.

Pour justifier son offre de prix, Air Europa a avancé plusieurs raisons dont les plus importantes concernent l'augmentation du prix du fuel (plus de 21% par rapport à l'année 2009) et la hausse de 8% du taux de change du dollar par rapport à l'euro.

Il s'y ajoute que, dans le cahier des charges, des innovations ont été introduites cette année. En effet, la Compagnie devra supporter les dépenses liées à l'information des familles des pèlerins, à l'aller comme au retour. De plus, elle devra émettre de billets nominatifs pour chaque pèlerin afin d'éviter toute perturbation dans la programmation et l'exécution des vols. Ainsi, les pèlerins disposeront à l'avance de leurs billets et connaîtront précisément leurs dates de départ et de retour, ce qui les soulagera et améliorera considérablement leurs conditions de voyage.

Après négociation, le prix du billet a été ramené à **1.100.000 FCFA** par pèlerin.

En conséquence, le transport aérien pour l'édition 2010 du Pèlerinage sera effectué par la compagnie aérienne Air Europa qui réunit toutes les conditions pour assurer aux pèlerins sénégalais des vols en toute sécurité au tarif de 1.100.000 FCFA.